

OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Entre :

D'une part,

Vendeur(s) :

NOM + PRENOM :	NOM + PRENOM :
LIEU ET DATE DE NAISSANCE :	LIEU ET DATE DE NAISSANCE :
RN :	RN :
ETAT CIVIL :	ETAT CIVIL :
ADRESSE :	ADRESSE :
.....
TEL. :	TEL. :
EMAIL :	EMAIL :
ASSUJETTI TVA : OUI – NON	ASSUJETTI TVA : OUI - NON

SOCIETE :

Valablement représentée par

NOM + PRENOM :

ADRESSE :

.....

Ci-après dénommés « les vendeurs »

Et,

NOM + PRENOM :	NOM + PRENOM :
LIEU ET DATE DE NAISSANCE :	LIEU ET DATE DE NAISSANCE :
RN :	RN :
ETAT CIVIL :	ETAT CIVIL :
ADRESSE :	ADRESSE :
.....
TEL. :	TEL. :
EMAIL :	EMAIL :
ASSUJETTI TVA : OUI – NON	ASSUJETTI TVA : OUI - NON

SOCIETE :

Valablement représentée par

NOM + PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Ci-après dénommé « l'offrant »

Concernant (DESCRIPTIF BIEN) :

.....
.....

Adresse:

Section cadastral Superficieareca RC:€ PEB: BDES:.....

La présente vente est consentie et acceptée pour et moyennant le prix de€
(en lettre euros).
Ce prix doit être payé par les acquéreurs aux vendeurs au plus tard lors de la signature de l'acte notarié de vente.

En ce cas, le prix de vente de l'immeuble sera payable comme suit :

0 Un acompte de..... sera versé dans les 10 jours qui suivront l'acceptation de la présente offre.

Cette somme est payable à l'agence par virement au crédit du compte de Tiers numéro BE40 0018 5486 9463.

A défaut de paiement à l'expiration de ce délai, le propriétaire pourra considérer que l'acheteur s'est désisté de son offre et a renoncé à l'achat. Le propriétaire pourra remettre en vente le bien et une indemnité de 10% du montant de la vente sera obligatoirement payée par l'offrant.

0 Le solde, soit.....à la signature de l'acte authentique.

Frais d'acquisition :

Les acquéreurs supporteront tous les frais, droits et honoraires de l'acte notarié, qui auraient été exposés pour la vente dudit bien.

Condition(s) particulière(s) :

.....
.....
.....

Durée:

L'offre est valable jusqu'au

Condition(s) suspensive(s) :

Sous la condition suspensive de l'octroi d'un crédit pour un montant de..... remboursable enmois.

L'offrant devra introduire la demande auprès d'au moins deux institutions bancaires belges et envoyer la preuve détaillée des refus bancaires par lettre recommandée.

La durée de la clause suspensive est de :jours.

Le délai de la condition suspensive pour l'obtention du crédit hypothécaire commencera à courir à dater du contreseing du présent document.

Notaires

Après en avoir été informé, l'acquéreur peut choisir librement et sans frais supplémentaires, un notaire personnel intervenant dans l'acte.

L'acquéreur désigne : Maître dont l'étude est sise à

Le vendeur désigne : Maître dont l'étude est sise à

Obligations

Pendant le délai susdit, l'offrant s'engage à ne pas retirer son offre. Passé ce délai, celle-ci sera considérée comme nulle et non avenue.

L'offrant a été parfaitement informé dans l'hypothèse ou la présente offre est acceptée par les vendeurs que la vente est considérée comme parfaite.

Ainsi l'offrant s'oblige à passer l'acte authentique endéans les quatre mois de l'acceptation du compromis de vente et en payer le solde du prix ainsi que les frais liés à l'achat.

Les acquéreurs auront la jouissance des lieux par la prise de possession réelle, le bien devant être libre d'occupation à la signature de l'acte authentique de vente.

Sanctions

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une des parties venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par la voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant de 10% du prix de vente.

L'acheteur déclare avoir reçu une copie du PEB

Fait à, en deux exemplaires, le

Pour accord.

L' Offrant

Les vendeurs